

Assemblée Générale ABI 21 avril 2018
Rapport Moral Activités en 2017

Existant depuis le 5 avril 2001 (JO du 16 juin, soit 17 ans,) et seule association agréée pour la protection de l'environnement ayant son siège social en pays de Fayence, l'ABI a poursuivi en 2017 sa mission et ses activités prévues par ses statuts figurant sur son site internet www.abi-bagnolenforet.fr qui mérite d'être plus souvent consulté. Il est prévu de former un ou deux volontaires de plus pour s'en occuper. Sans entrer dans des détails, il convient de souligner que nous avons continué d'informer avec cet outil sur l'évolution de la réglementation du traitement des déchets en soulignant notre regret que tant les Elus que des citoyens n'aient fait qu'un effort de participation insuffisant.

Notre effectif a continué à croître. Il s'est établi à 445 adhérents, dont 183 individuels (ceux de Bagnols en forêt devenant minoritaires, se sentant peu concernés ?) et 262 par 5 associations affiliées. Certains membres s'impliquent particulièrement dans notre effort pour lequel nous ne demandons aucune subvention.

L'ABI est membre des Commissions de Suivi des Sites CSS d'enfouissement du Balançon et de Bagnols (fermée depuis octobre 2011), pour lesquelles elle a veillé à une correcte application de la réglementation limitant les nuisances. Elle a sans cesse rappelé l'indispensable nécessité du tri sélectif, seule voie économiquement satisfaisante pour réduire l'enfouissement aux seuls déchets ultimes après recyclage et valorisation de la plus grande partie des déchets et traitement avantageux des bio déchets alimentaires constitutif d'un gaspillage alimentaire et grande source de nuisances olfactives. C'est à ce prix que nous préserverons notre cadre de vie pour les générations futures.

Des articles de notoriété ont parus dans le périodique « les clos » et dans « Bagnols magazine » n°10.

Nos efforts pour coordonner nos actions avec celles du SMIDDEV et de la CAVEM n'ont pas donné les effets escomptés et ont donc cessé après une réunion du 5 septembre. Mais nous ne désespérons pas de trouver de nouvelles formes de coopération plus efficaces.

L'ABI a, comme le SMIDDEV, aussi organisé un stand sur la place de la mairie de Bagnols, à l'occasion de la semaine européenne de réduction des déchets les 18 et 19 novembre 2017.

Un laxisme coupable des « Autorités » a continué en laissant le site du Balançon se remplir de déchets mal triés ni contrôlés à l'entrée, que nous avons signalés en vain à la CSS provenir de plusieurs communes du Vars négligentes, ce qui conduira à une fermeture inévitable de l'ISDND et à une grave crise car il n'existe aucune alternative faute de proposition des maires. C'est ce qui est arrivé ! Il n'y a pas plus eu de réflexion sérieuse pour une modification des taxes pour un effet d'accompagnement des efforts de diminution des quantités de déchets !

Les incivilités ont aussi continué pour les déchets du bâtiment abandonnés en Pays de Fayence, mais nous n'avons pas réussi à coordonner nos efforts avec ceux des Mairies concernées qui n'ont pas encore le réflexe de nous communiquer les renseignements nécessaires pour des procédures longues et complexes où nous pouvons apporter une aide.

.../...

L'ABI participe aussi aux travaux du Syndicat de l'Eau du Var Est SEVE, est membre du Collectif de réflexion sur le projet à long terme de ligne nouvelle de chemin de fer Provence Côte d'Azur (semblant être provisoirement en « sommeil », et est impliqué dans une réflexion sur le nouveau compteur communiquant Linky d'EDF.

Force est de constater que très peu d'adhérents ont donné suite à notre proposition de participation volontaire aux travaux du Conseil d'Administration de l'ABI qui se réunit chaque 1^{er} lundi du mois à 18H30.

Nous avons enfin confirmé le 6 novembre nos liens avec UDVN-FNE83 et participé le 21 octobre à une manifestation (environ 200 personnes) contre les inconvénients de l'usine Ecopole trop proche d'habitations au Capitou à Fréjus.